



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 52696

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'insuffisance de médecins qui crée, dans de nombreuses régions françaises, de véritables déserts médicaux. Si cette situation concerne aujourd'hui la médecine générale, elle risque, rapidement, de toucher les spécialités médicales. Il en sera ainsi de la radiologie qui connaît régulièrement des réformes en matière de tarifications appliquées uniformément sur le territoire national. Cette uniformisation pénalisera les régions rurales et les petites villes sachant qu'en tout état de cause, les villes et les régions plus attractives conserveront toujours une imagerie privée. Afin d'éviter les déserts radiologiques, il lui demande d'appliquer une tarification différenciée en faveur de la radiologie privée pour pérenniser cet acte médical fondamental dans les régions rurales et les petites villes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52696

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6068

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)